

**CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DES JEUNES
QUALIFICATIONS INTERREGIONALE (M.I.R)**

Règlement spécifique – Mise à jour au 15/06/2020

GOLF DE BESANÇON

Samedi 5 et Dimanche 6 septembre 2020

Les qualifications MIR1 et MIR 2 ayant été annulées, les qualifications pour le CFJ se feront directement lors de la finale de l'Inter région.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses U12/Benjamins/Minimes de nationalité française qualifiés par chacune des deux ligues.

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour

Départage : Play-off mort subite si égalité pour les places qualificatives au CFJ

U12 – Benjamin(e)s – *Epreuve comptant pour le mérite jeunes*

Minimes – *Epreuve ne comptant pas pour le mérite jeunes*

REPARTITION IR EST 2020

Lors de la qualification Interrégionale à Besançon, le nombre maximum de participants est fixé à 104. Ce quota se répartit comme suit :

	BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	GRAND-EST	TOTAL
Quotas finale IR EST 2020	30	64	94 + 10 = 104

10 places supplémentaires seront à disposition de l'IR EST

REPARTITION DES 30 PLACES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Mode de sélection : Les joueurs des catégories U12/Benjamins et Minimes sont retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite jeunes (mars), puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions (21 août).

Après la clôture des inscriptions, la Ligue récupèrera les places qui ne seraient pas utilisées dans une catégorie et pourra les « utiliser » en fonction des besoins recensés dans les autres catégories.

	GARÇONS	FILLES
Minimes	5	2
Benjamins	8	5
U12	7	3

(+10 places éventuelles si liste d'attente pour les 2 ligues)

RESULTATS

Le quota des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → 14 places pour les deux Ligues :

QUOTAS	Garçons	Filles
Minimes	2	1
Benjamins	3	3
U12	4	4

Places supplémentaires :

Les **12 premiers Benjamins** et les **9 premières Benjamines** du mérite de Septembre seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES : 50% du champ est qualifié par les quotas inter-régionaux et 50% restant par le Mérite Jeunes. Nombre maximum d'inscription : 60 filles et 60 garçons.

Quotas flottants

1 place flottante par Inter région toutes catégories confondues (une ITR peut retirer une place dans une catégorie pour la rajouter dans une autre).

1 place flottante par Inter région entre des catégories jouant sur un même terrain. Une ITR peut retirer une place dans une catégorie qui joue sur un terrain pour la rajouter dans une autre qui joue sur ce même terrain (ex : l'ITR retire un Benjamin et rajoute une Benjamine).

INSCRIPTIONS

La confirmation des joueurs retenus par le Mérite Jeunes pour cette épreuve devra se faire auprès du secrétariat de la Ligue contact@liguegolfbfc.org au plus tard 15 jours plein avant le 1^{er} jour de l'épreuve, soit, le 21 août 2020.

La liste des joueurs retenue par le Mérite sera publiée auprès des joueurs, des clubs et sur le site de la Ligue dès l'envoi de ce règlement et la liste des joueurs sélectionnés par l'index, sera publié le 24 août.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Épreuve et la Commission Jeunes de La Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE
Minimes	BLANC	BLEU

HEURES DE DEPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10.

En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

CADETS : Pendant tout le déroulement de ce championnat les cadets ne sont pas autorisés.

CHARIOTS ELECTRIQUES : interdits

APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Interdits lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné

COMITE DE L'EPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral.

PRISE EN CHARGE DES JOUEURS QUALIFIÉS POUR LE CHAMPIONNAT DE France DES JEUNES

1 - La ligue prendra en charge les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).

2 - La ligue prendra en charge **forfaitairement 60€ /jour et par joueur, pour un maximum de 4 jours.**

3 - La CTR prendra en charge si besoin l'aide technique (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

4 - La Ligue ne prendra pas en charge les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.